



MONTCHAPET-MARMUZOTS

Compte rendu du : **MERCREDI 9 JUIN 2021 – 18h30**
MJC -CENTRE SOCIAL
MONTCHAPET

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

- PROJET 2019
- PROJET 2021 – vote

III. VIE DE QUARTIER

- MJC - Centre social – actualité
- Bibliothèque Montchapet – Présentation

IV. INFORMATIONS DIVERSES

LISTE DES MEMBRES

MONTCHAPET

PERSONNES RESSOURCES

1. Christophe BICHET **excusé**
2. Martine LAMANDE **absente**
3. Blandine LE TALLEC **absente**
4. Yvette LOUSTAUD **présente**
5. Daniel PEGUERO **excusé**

JEUNE

6. Mathieu DECOURT **absent**

HABITANTS

7. Eric MALLET **absent**
8. Pierre BLANCHET **absent**
9. Catherine BONNAMOUR **absente**
10. Françoise CANNARD **absente**
11. Gwennoline LIEVRE DOORNBOS **absente**
12. Lionel BULLIARD **excusé**
13. Anne-Sophie GHEWY **présente**
14. Bernard JADOT **absent**
15. Pascale JEUNET **absente**
16. Djillali LABRI **absent**
17. Denis LACASSIN **absent**
18. Annie BUFNOIR **absente**
19. Florence LECOMTE **absente**
20. Guy MALFROY **absent**
21. Jean-Marie SAVOLDELLI **présent**
22. Charlotte MENGUS **absente**
23. Dominique RONDEY **présente**
24. Joëlle NUSSBAUM **excusée**
25. Christophe VOLATIER **absent**
26. Marie-Jo CHAUVAUX **présente**
27. Yves SEGUIN **excusé**
28. Jean-Max NUSSBAUM **excusé**
29. Michel BOURDIN **absent**
30. France VERET **présente**

SUPPLÉANTS

1. Paulette TERKI-HASSAINE **présente**
2. Carine ROUGET **présente**

COLLÈGE ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. MJC Montchapet **présente**
2. Association Grand Montchapet **présente**
3. Lig.Inter. Contre le Racisme et l'Antisémitisme **absente**
4. Association Les Trésors de Rackam **absente**
5. Association Laure et Amon Production **excusé**
6. Association OMBRADIPETER **présente**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Denis HAMEAU Coprésident titulaire **présent**
2. Lydie PFANDER-MENY Coprésidente suppléante **présente**
3. Françoise TENENBAUM **présente**
4. Henri-Benigne DE VREGILLE **présent**
5. Karine SAVINA **présente**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Jacques CARDIS **présent**
2. Denis FARION **présent**
3. Arnaud SCHAAL **présent**
4. Anne SPINLER **présente**

Lydie PFANDER-MENY coprésidente élue de la commission remercie les membres présents pour cette session consacrée en partie aux budgets participatifs et laisse la parole à Denis HAMEAU qui procède à l'appel.

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

Lydie PFANDER-MENY annonce la mise en place de zones 30 à proximité des écoles du quartier de Montchapet.

Denis FARION constate de nombreux excès de vitesse rue de Jouvence.

Madame CHEVAUX indique également que les automobilistes roulent rapidement rue de Montchapet

Lydie PFANDER-MENY indique que la ville de Dijon a embauché une personne pour s'occuper de toutes les difficultés liées de mobilité entre voitures, piétons, vélos et trottinettes sur la métropole.

Par ailleurs, Lydie PFANDER-MENY invite les membres qui le souhaitent à rejoindre le groupe de travail sur le livre mémoire de quartier.

Enfin, Vincenzo CYRILLO souhaiterait organiser un festival sur le quartier en partenariat avec la MJC et les partenaires du quartier à l'image de Grésilles en fête. Ce projet est en cours de réflexion.

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

1. Projets 2019 - point d'étape

Lydie PFANDER-MENY annonce que tous les projets ont été réalisés : il reste à inaugurer le jardin des senteurs ainsi que la fresque devant le Cercle Laïque Dijonnais, rue des Fleurs.

2. Projets 2021 - hiérarchisation :

Denis HAMEAU annonce que sur 21 projets soumis, 10 sont recevables. Lydie PFANDER-MENY présente les projets réalisables.

Après vote, les membres retiennent les projets suivants au titre des budgets participatifs 2021 :

1. Table de ping-pong parc carrières Bacquin	5000€
2. Rénover le square Téméraire	7000€
3. Renouer avec la vigne et le jardin botanique carrières Bacquin	17000€
4. Les Murmures de Montchapet projet participatif portrait du quartier	11000€

PROJETS RECEVABLES - HIÉRARCHISATION

	Porteur du projet	Projet	Priorisation
1	Amaury RUBIO	<p>Composts citoyens : Il s'agit de proposer un compost collectif, sur le même modèle que celui de l'allée Darius Milhaud. L'objectif est de l'implanter à proximité du parc des Carrières Bacquin.</p> <p>Réponse de la ville :</p> <p>Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), il nous faudra donc étudier les différents emplacements proposés et bien le valider avec les services espaces verts et l'urbanisme, - Avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site, se sera donc à voir avec l'association "Ecovivre à Heudelet". <p>Des RDV sur le terrain avec les différents interlocuteurs seront à organiser.</p> <p>Coût alloué proposé : 1500€</p>	
2	Cécile RUFFIN Mathieu GATIMEL	<p>Table de ping-pong : Bonjour je propose que soient installées une ou deux tables de ping-pong dans le parc des carrières Bacquin.</p> <p>Avis favorable des services Coût alloué au projet : 5 000 €</p>	
3	Joy PRUDENT	<p>Un atelier artistique mobile pour aller à la rencontre des habitants du quartier Montchapet - La Print Mobile : Toutes les productions créatives, quelle que soit la forme choisie, enrichissent nos quartiers. La ville et les quartiers sont de formidables lieux de brassages et de contrastes : tradition et modernité, patrimoine architectural ancien et invention technologique, habitants installés de longue date et nouveaux venus provenant de tous les horizons se côtoient.</p> <p>Ce projet artistique et culturel permettra de proposer aux habitants une expérience artistique et culturelle accessible à tous et gratuit. Les ateliers se dérouleront dans différents lieux avec une programmation définie.</p> <p>Nous souhaitons partager et créer grâce à nos outils de médiation que sont la sérigraphie, la gravure et plus largement l'édition ou l'illustration. Nous invitons à la création, à l'échange, au partage, à l'éducation à l'art en développant sa sensibilité artistique.</p> <p>Coût alloué au projet : 4 880 euros</p>	
4	Yvette LOUSTAUD	<p><u>Rénover le square Charles Le Téméraire :</u></p> <p>Un seul jeu situé dans une aire en sable avec un entourage bois ne permettant pas l'accessibilité de tous, on ne sait plus jusqu'à quel âge il est conçu</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet est réalisable. Coût d'1 toile d'araignée = 22 000 € Coût d'1 balançoire = 8 000 € x 2 = 16 000 €</p>	

		<p>Coût travaux préparatoire = 12 000 €. Ce prix comprend la fourniture, la pose, la mise en place d'un sablé, une barrière pour les balançoires pour éviter les heurts avec les enfants.</p> <p>Coût de fonctionnement = 13 400 €/an qui comprend le contrôle visuel, fonctionnel et par un organisme extérieur</p>	
5	Sylvain FRY	<p>Renouer avec la vigne aux Perrières</p> <p>Jusqu'en 1972, une petite vigne abandonnée depuis les années 1940 subsistait au parc des Carrières Bacquin. Cette vigne implantée depuis 1760 se tenait sur l'actuel minigolf. Ne pourrait-on pas replanter quelques rangs de vignes dans le parc des Carrières Bacquin. Rappelons-nous qu'il existait 22 ha de vigne aux Perrières en 1840. (cf article Dijon, Histoire & Patrimoine n°66-2016)</p> <p>Réponse de la Ville :</p> <p>L'implantation des vignes dans le parc des Carrières Bacquin et plus particulièrement dans l'espace clos, réservé à la commission de quartier (ancien enclos des animaux) est envisageable.</p> <p>La parcelle est bien ensoleillée, on pourrait allouer un budget participatif de 5000,00 € pour ce projet, terrassement et plantation.</p>	
6	Claire LEMOINE	<p>Composteurs</p> <p>Mettre dans les espaces verts des composteurs pour que les usagers puissent faire un tri de leurs déchets.</p> <p>Réponse de la ville :</p> <p>Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), il nous faudra donc étudier les différents emplacements proposés et bien le valider avec les services espaces verts et l'urbanisme, - Avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site, se sera donc à voir avec l'association "Ecovivre à Heudelet". <p>Des rendez-vous sur le terrain avec les différents interlocuteurs seront à organiser.</p> <p>Coût alloué proposé : 1500€</p>	
7	Guillaume BUSSIERE Charlotte MALBRANCHE	<p>Amélioration du square Montchapet</p> <p>L'état de la pelouse est très dégradé. Il faudrait remplacer la table de pique-nique, et ajouter une table de ping-pong en dur (béton).</p> <p>Coût alloué au projet pour la table de ping-pong : 5 000 €</p> <p>Coût alloué pour la table de pique-nique : 1300 euros</p>	
8	Yvette LOUSTAUD	<p>Faire des Carrières Bacquin un véritable jardin de promenade pédagogique :</p> <p>A chaque fois que j'y vais, je pense au jardin botanique alpin de la Jaÿsina de Samoëns (2458 habitants) et qu'on pourrait en faire autant surtout que Dijon brigue la palme de ville verte. Il faudrait mettre des directions, des bancs, faire un fort nettoyage et renouvellement des plantations et indiquer ce que sont les plantes et pourquoi pas avec la collaboration du jardin des plantes, récupérer des semences et en tenir un catalogue (Monsieur Chauplannaz était fier d'en faire partir aux 5 coins du golfe).</p> <p>Réponse de la Ville :</p> <p>Cette proposition est possible un budget de 12 000 € serait nécessaire pour reprendre l'aménagement actuel (terrassement, plantations, signalétique, mobilier) avec le concours du jardin des sciences.</p> <p>Coût de fonctionnement = 4 000 €/an</p>	

		Jardin des sciences : le JDS accompagne actuellement le porteur de projet (sur le budget participatif précédent) pour la finalisation du jardin des senteurs. Des aménagements complémentaires pourraient être prévus.	
9	Pauline LASSON	<p>Les murmures de Montchapet - Projet participatif avec des habitants pour la construction d'une balade sonore/sensible dans Montchapet (entre ateliers d'écriture dans l'espace public et expérimentations sonores)</p> <p>Projet participatif (60 participants) pour la construction d'une balade sonore reliant 20 points sur le quartier. Ces lieux vont prendre la parole par la diffusion d'extraits sonores. Aux côtés de la MJC-CS Montchapet, chaque participant s'est prêté à des jeux d'écriture pour construire le portrait sonore d'un lieu du quartier de son choix. Ces enregistrements seront stockés sur un serveur, transformés en QRcodes. Ces sigles numériques seront apposés sur des panneaux dans le quartier. Les passants pourront les scanner écouter les portraits pour découvrir ces lieux poétiquement. Une carte spatialisera la balade et sera diffusée chez les commerçants. Il y aura 38 à 41 portraits sonores dans une vingtaine de lieux. Pour assurer la suite de la réalisation de cette action, nous sollicitons une demande d'accompagnement 10935€</p>	
10	Yvette LOUSTAUD	<p>Donner au square Montchapet un côté attrayant pour tous :</p> <p>Il y aurait la place d'installer un jeu pour les gosses et un ou 2 agrès pour les jeunes voir à côté d'un banc une table de jeu, surtout qu'autour il y a des constructions en cours</p> <p>Ce projet est réalisable. Coût d'1 toile d'araignée = 22 000 € Coût d'1 balançoire = 8 000 € x 2 = 16 000 € Coût travaux préparatoire = 12 000 €. Ce prix comprend la fourniture, la pose, la mise en place d'un sablé, une barrière pour les balançoires pour éviter les heurts avec les enfants. Coût de fonctionnement = 13 400 €/an qui comprend le contrôle visuel, fonctionnel et par un organisme extérieur</p>	

PROJETS HORS DISPOSITIF MONTCHAPET-MARMUZOTS

	Porteur du projet	Projet
1	Marc NOEGELEN	<p>Réaménagement carrefour rue de Talant / Bd Alexandre 1^{er} de Yougoslavie :</p> <p>Aux heures de pointe, la circulation, la configuration des lieux et l'heure d'entrée / sortie du collège et lycée de la rue de Talant rendent le carrefour particulièrement dangereux pour les piétons et les circulations. La circulation est absolument anarchique, un accident futur, corporel est à craindre. Une reconfiguration des lieux, des sens de circulation, la mise en place d'un îlotier aux heures de pointe semblent inéluctables. Ce sujet doit être pris très au sérieux, c'est vraiment du grand n'importe quoi en terme de comportements routiers....</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>

2	Marc NOEGELEN	<p><u>Bd Alexandre 1er de Yougoslavie - plantation d'arbres sur la chaussée entre les 2 files :</u> Sur la deuxième portion, entre la rue de Talant et le parc des carrières Bacquins, les véhicules roulent parfois très vite, doublent et contournent les "haricots" en sens inverse de la marche. Pour éviter ces comportements dangereux, la plantation d'arbres entre les 2 files de voiture éviterait ce phénomène</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
3	Patrick OBRIOT	<p><u>Eclairage nocturne de la voie publique :</u> Nous habitons rue de la Toison d'Or et peu de gens circulent à pied ou en voiture la nuit. Les rues tranquilles pourraient bénéficier d'un éclairage nocturne réduit. Pour un impact écologique, économique etc.</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
4	Patrick OBRIOT	<p><u>Déjections canines :</u> Les déjections canines sont surveillées dans le centre-ville historique. Mais nous habitons rue de la Toison d'Or et les trottoirs sont régulièrement souillés. Cela devient insupportable ! Il faudrait élargir la zone de contrôle par les agents et installer des panneaux d'information mentionnant le montant des amendes encourues.</p> <p>Réponse de la ville : Actuellement la ville est équipée de 14 enclos à chiens et de 143 distributeurs de sacs et ne prévoit pas de nouvelles installations car d'une part ce type d'enclos nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement et que le parc de distributeurs de sacs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles</p>
5	David DUPERRY	<p><u>Reverdifier les rues :</u> Placer des grands pots recevant des arbres (tels que sur la place Darcy) entre certaines places de stationnements afin de verdifier les rues.</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
6	Claire BRANDT	<p><u>Apport de corbeilles poubelles et arbres au-delà de l'hyper centre de Dijon :</u> Le manque d'entretien des rues Montmartre et Cellérier, nécessiterait la pose de poubelles qui sont situées uniquement au centre-ville. Cela faciliterait un peu plus de civisme. Cette absence de poubelles "incite" à des incivilités. La pose des poubelles ne va pas plus loin que le centre. Et pourquoi pas, envisager des plantations d'arbres dans ces zones assez désertiques au point de vue verdure.</p> <p>Réponse de la ville : Des corbeilles sont installées : rue Jacques Cellérier angle Nicolas Berthot, rue Jacques Cellérier angle rue de Lorraine, rue Eugène Guillaume angle rue Jacques Cellérier, place Dubois, square Paul Bert. Ainsi que des canibox : rue de l'Egalité angle Nicolas Berthot, square Paul Bert et place du Rosoir</p>

		Laetitia = apporter précisions sur la demande de plantation d'arbres = reprendre un ancien projet similaire existant où était évoqué la question des nombreux réseaux souterrains qui empêchent les plantations
7	Mohamed HILAL	<p>Mobilité : Renforcer le maillage Citiz en finançant l'achat de plusieurs véhicules de tailles différentes à installer dans le quartier : place Barbe, square Paul Bert, square Dard, etc. Urgence écologique et stationnement problématique aidant, cela aurait beaucoup de succès. Un coup de pouce de la municipalité serait très apprécié.</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
8	Justine DAHMANI	<p>Écoles-ouvertes : Ouvrir les cours d'écoles les samedis et/ou dimanches pour que les familles de chaque quartier puissent venir faire des activités. Laisser les cours d'écoles comme endroit ouvert hors des heures scolaires, pour laisser un espace aux citoyens, à des associations. Pouvoir organiser un vide-grenier, un lieu de dépôt de paniers Amap, autres Ce projet a été mis en place à Paris</p> <p>La ville met d'ores et déjà régulièrement à disposition les cours d'écoles à des associations pour organiser des vide-greniers, des manifestations ou encore des activités sportives ou culturelles. Une attention particulière est en effet apportée à ce type de demande afin d'ouvrir ces espaces aux citoyens.</p>
9	Justine DAHMANI	<p>Marché de producteurs : Mettre en place un marché de producteurs/stand restaurateurs/brocante autour du parc, sur la place Dard, tous les dimanches matin.</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné. Ce projet peut être également réalisé en collaboration avec la structure du quartier : MJC de Montchapet</p>
10	Sana CHOUAYAKH LAARAIEDH	<p>Échange vêtements et jouets etc : La plupart des familles possèdent généralement des vêtements bébé ou et enfants et jouets en bon état, qu'ils n'utilisent plus, et qui généralement sont vendus sur le bon coin ou autres plateformes, ou restent comme objets encombrants. Vu que trouver quelqu'un qui dans le besoin ou donner à des fondations n'est pas toujours évident car au même temps ces mêmes familles ont des nouveaux besoins et devons les acheter.</p> <p>Mon idée c'est de mettre en place un dépôt où on peut poser ce qu'on possède à condition que ce soit propre, en très bon état et fonctionnel, avec tri à l'avance par âge etc... (pas une déchèterie ce dépôt) et prendre ce dont on a besoin. Comme ça on fait tourner les affaires entre les familles, on évite le gaspillage, les déchets et on fait profiter à tout le monde sans besoin de dépenser l'argent. C'est surtout très valable pour les vêtements et affaires bébé où on se sert que pour des courtes périodes d'où l'importance d'un tel projet collaboratif</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
11	Cindy DROPET	<p>Fermeture de la place Paul Bert (square) : Voilà plusieurs années que les habitants de l'intersection (rue Claude Hoin et rue Montchapet) sont dérangés par des soirées se déroulant place Paul Bert qui est devenu un square suite à l'installation de tables de pique-nique et de bancs. Les bandes s'y installent jusqu'à très tard dans la nuit sans se soucier du voisinage. Je propose la clôture de cette place pour fermeture la nuit comme bon nombre de square sur Dijon.</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>

12	Gustave MOROT	<p>Aménagement de modules pour trottinette freestyle et skate Aménagement de modules pour trottinette freestyle et skate à côté du city stade et des jardins partagés des Hauts de Montchapet dans le seul endroit qui n'est pas encore aménagé (table de ping-pong en béton inutilisée et détériorée)</p> <p>Réponse de la Ville : Les modules ne sont pas forcément des équipements durables (cf. rampe toison d'or) D'autre part la collectivité a investi massivement sur un skate parc extérieur l'an dernier (plaine des sports)</p>
13	Karen BOURET	<p>Passages piétons Piétonne assidue je suis toujours mise en difficulté, surtout en soirée, pour remonter la rue de Jouvence. Celle-ci est traversée par de nombreuses rues perpendiculaires (exemple rue de Beaune) et aucun passage piéton ne sécurise la rue. Serait-il possible d'y faire quelque chose ?</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
14	Ségolène SCHMITZ	<p>Plantation d'arbres : Le boulevard de Yougoslavie a sur toute la portion du n°28 au rond-point des carrières Bacquin, une section de route à 3 voies bétonnées dont celle du milieu n'a pas d'utilité si ce n'est de permettre aux automobilistes d'enfreindre le code de la route. Ce béton apporte beaucoup de chaleur l'été et plusieurs résidents de ce boulevard pensent qu'il serait très agréable de planter une allée d'arbres entrecoupée d'arbustes ou plantations fleuries vivaces (type lavande par exemple) sur cette voie intermédiaire. Cela pourrait rendre de la biodiversité à ce quartier qui a été lourdement impacté par les très nombreux immeubles construits sans verdure autour de ce boulevard à la place de maisons individuelles avec jardin. D'autre part cela sécuriserait aussi la circulation des habitants ou passants, incitant à moins de vitesse et moins d'infractions au code de la route (demi-tour intempestif, rodéo à 2 voitures en parallèle...)</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
15	Marc NOEGELEN	<p>Zone 30 et mise en visibilité des panneaux annonçant l'école maternelle des Marmuzots / et pôle scolaire rue de Talant Rue des Marmuzots / Bd Alexandre 1er de Yougoslavie Le panneau annonçant l'école Marmuzots bd Alexandre 1er de Yougoslavie est masqué par un arbre, il faut le rendre visible, il ne sert à rien. Il faudrait le déporter au centre de la chaussée. Par ailleurs la création d'une zone 30 sur toute la rue (école Marmuzots / pôle scolaire privé de la rue de Talant) serait de nature à sécuriser le déplacement des élèves et des familles, les véhicules circulant très vite sur le boulevard et la rue des Marmuzots</p> <p>Réponse de la ville : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
16	François CASTANIE	<p>Aménagement et verdissement du parvis de l'église St-Joseph Le parvis de l'église St Joseph (rue de Jouvence) est un lieu ouvert, qu'un collectif du quartier souhaite mettre en valeur pour le rendre accueillant, attractif et accessible à toutes et tous. Notre démarche est accompagnée par la MJC-CS Montchapet et les jardins des sciences de l'Arquebuse. Le projet comporte différents aménagements tels une boîte à livres, des bacs</p>

à plantes, un espace pétanque, un abri à vélos et l'aménagement des espaces verts, un récupérateur d'eau pluviale. Cet espace fera l'objet d'animations notamment en faveur des enfants sur le thème de l'environnement mais servira également de lieu de rencontre entre les habitants du quartier (fête des voisins).

Les besoins rencontrés à ce stade concernent essentiellement l'acquisition de matériaux de construction des équipements (planches, visserie) et d'aménagements des espaces (terreau, plants). Le budget est estimé, dans une première phase de 2 ans, à 2 000 €.

Réponse de la ville :

Cet espace est géré par le diocèse. Il n'y a pas de convention avec la Ville.

PROJETS RECEVABLES		
Inter-quartiers		
Porteur du projet	Projet	Priorisation
1	<p>Delphine Prades</p> <p><u>Ateliers de fabrication d'Oyas à destination des Jardins partagés dijonnais :</u> Je suis artisan céramiste au cœur de Dijon, Bricole et Barbotine, et dans une démarche éco-citoyenne participative, je propose des ateliers de fabrication d'Oyas pour les utilisateurs des jardins partagés de Dijon (ateliers adultes et parents-enfants). Les Oyas sont des poteries en argile micro-poreuse que l'on enterre à côté des plantes et que l'on remplit d'eau. L'humidité s'en échappe petit à petit selon les besoins de la plante qui l'aspire par succion. C'est un système d'arrosage vieux de 4000 ans, écologique et économique. 100% de l'eau utilisée par la plante, 50% d'économie d'eau, fabrication artisanale (et découverte du métier de céramiste) avec une matière naturelle et biodégradable, facilité d'utilisation.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet est réalisable. Le prix d'un atelier de 2h, pour 8 personnes maximum, matière première et cuisson comprises est de 190 €.</p>	
2	<p>Nicolas Revert</p> <p><u>Maison du citoyen :</u> En partant du constat que la crise de la COVID a provoqué de nombreux dommages dans notre société. Je propose un endroit dans lequel les citoyens pourraient se rendre (rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble, découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais, journées de sensibilisation sur le handicap...).</p> <p><u>Réponse des services :</u> - Rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble Chacun des 9 quartiers de la Ville de Dijon est dotée d'une maison de quartier qui offre aux enfants, adolescents et aux familles une variété d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives, mais qui propose aussi des accompagnements aux familles dans différents domaines (scolarité, éducation, soutien aux parents...).</p> <p>- Découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais Depuis 2018, la direction de la valorisation du patrimoine édite des brochures permettant aux habitants comme aux touristes de découvrir la richesse et la variété du patrimoine dijonnais. Ces brochures constituent une introduction synthétique idéale sur différentes thématiques ou périodes de l'histoire de la ville. Trois formats sont disponibles :</p> <p>- Les focus invitent à la découverte d'un monument ou d'un bâtiment, - Les parcours conseillent des circuits de visites thématiques, - Les explorateurs entraînent les familles dans des parcours-jeux Toutes ces brochures sont téléchargeables https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules et des versions imprimées, de certaines brochures, sont disponibles : à l'accueil de la mairie, située dans le passage du Roi entre la cour d'Honneur du Palais des ducs et des Etats de Bourgogne et le square des ducs, à l'office du tourisme, qui diffuse également d'autres documents touristiques.</p> <p>- Journées de sensibilisation au handicap Des associations spécialisées comme le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH21) sont à même de faire découvrir la pratique sportive à destination des publics en situation de handicap et de proposer des ateliers de mise en situation pratique.</p>	

3	Nicolas Revert	<p><u>Un coin lecture dans les parcs dijonnais :</u> Implanter des boîtes à livres dans les parcs dijonnais pour permettre de lire sur place et ajouter deux compléments pour animer le dispositif ou plutôt l'enrichir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via un QR code, donner accès à du contenu numérique de présentation historique, architecturale, patrimoniale... du lieu où se trouve la boîte à livres - ces textes peuvent être proposés en langues étrangères également - proposer des animations à proximité des boîtes à livres sur des thématiques locales ou citoyennes, sous forme d'ateliers créatifs. <p><u>Réponse des services :</u> Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques. Coût : 1500 € pour une boîte simple et 2000 € pour une double Pour le reste, la direction de la valorisation du patrimoine a enclenché une opération de renouvellement et d'extension de la signalétique patrimoniale dans Dijon. Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - uniformiser graphiquement des supports parfois disparates, - renouveler les informations proposées (texte - icône - traduction en langue anglaise et allemande), - étendre les points d'intérêts existants à de nouveaux points (valoriser des éléments patrimoniaux des quartiers - valoriser le patrimoine des 19e, 20e et 21e siècles), - dialoguer avec d'autres dispositifs tel un dispositif numérique visant à compléter le discours de la signalétique (des QR-code permettront à terme de renvoyer vers une application mobile de parcours découverte de la ville) <p>Cette signalétique se déclinera en trois supports différents : des plaques, des cartels (pour les œuvres d'art) et des pupitres pour les sites de grande envergure. Le déploiement est prévu sur 3 ans (de 2021 à 2023) : plus de 215 supports seront ainsi installés. Attention cette année il est essentiellement prévu de déployer la signalétique associée à l'ouverture de la CIGV. L'essentiel des plaques sera déployée à partir de mi-2022.</p>	
4	Jennifer Bouillier	<p><u>D'où tu viens, où nous sommes :</u> Collectage de textes et d'images afin de réaliser un Fanzine édité et distribué aux habitants. Réalisation du Fanzine par Luciano Ferraz à titre bénévole et édition du document par un ESAT spécialisé en imprimerie. Le contenu du Fanzine : une fiction collective autour des origines. Pour se faire, les participants répondrons à un questionnaire type : questionnaire de Proust. L'objet de ce projet n'est pas temps la question des "origines" (géographiques, etc). Il s'agit de favoriser des rencontres entre les habitants.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet est réalisable. Toutefois, si ce projet est retenu, le coût sera à affiner en fonction du type de document à imprimer et du nombre d'exemplaires souhaités. Coût estimatif : 2500 €</p>	
5	Amélie Gambier	<p><u>De nouveaux espaces d'exposition dans tous les parcs de la ville :</u> Les expositions sur les grilles du jardin Darcy sont très intéressantes, pourquoi ne pas généraliser ce principe sur l'ensemble des parcs de la ville là où c'est techniquement possible ? (le parc de la Colombière, par exemple, mais il y en a tant d'autres, par exemple dans mon quartier, le parc du Château de Pouilly). Avec le même dispositif d'affichage, les expositions deviendraient mobiles, pourraient toucher d'autres publics,</p>	

		<p>se croiser et offrir encore plus de contenu culturel accessible aux Dijonnais. On peut même imaginer, sur un même thème, qu'elles se complètent et puissent offrir ainsi des parcours culturels inédits.</p> <p>Réponse des services : Ce projet s'inscrit effectivement dans la continuité des grilles installées sur les grilles du Jardin Darcy. Il s'agit d'un projet réalisable sur le moyen/long terme qui nécessitera d'être anticipé et travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Culture. Le coût d'installation d'une galerie de vitrines est estimé à 10 000 €. Le coût d'une impression d'exposition est estimé à 500 €.</p> <p>Coût estimatif : 15 000 €</p>	
6	Jocelyne Attard	<p>Espace jeux d'enfants : Il serait appréciable que les jeux pour enfants soient installés sur une surface couverte d'enrobés - spécial jeux d'enfants - au lieu d'être sur du sable, pas très confortable et surtout pas très hygiénique.</p> <p>Réponse des services : Il y a 3 types de sols amortissants : -sable de Saône : 6500 m2 environ -sol synthétique : 1500 m2 environ -copeaux de bois : 400 m2 environ Coût de réalisation d'un sol amortissant : -sol synthétique : de 132 à 208 € ttc le m2 en fonction de la hauteur de chute -sable de Saône : 44 € ttc le m2 quelque soit la hauteur de chute -copeaux de bois : environ 50 € du m2 quelque soit la hauteur de chute Principales opérations d'entretien d'un sol amortissant : -sol synthétique : -nettoyage hydraulique (pour nettoyer les pores du matériaux) : 7.20 € du m2 -réparation : de 60 à 72 € du m2 en fonction de l'épaisseur du sol -suppression : 12 € du m2 -majoration de X3 du contrôle annuel du fait de réaliser un test HIC -durée de vie : entre 15 et 20 ans si nettoyage hydraulique minimum 1 fois par an -sable de Saône : - complément de sable : 22 € du m2 -régénération : 8 € du m2 -durée de vie : illimitée si régénération 1 fois par an -copeaux de bois : -nettoyage quotidien : 2.70 € du m2 -complément de mulch : 30 € du m2 -durée de vie : matière en décomposition, complément régulier à prévoir, matériaux non concluants</p>	
7	Cécile Ruffin	<p>Cabanes à oiseaux chez les dijonnais Je propose que soit offerte aux dijonnais la possibilité d'installer dans leur jardin ou sur leur balcon des cabanes à oiseaux, chauves souris, à insectes. Un petit peu de la même manière que le système des composteurs. Un petit guide d'installation peut être aussi rédigé et distribué ! Ces cabanes pourraient être confectionné par un ESAT ou structure de l'insertion.</p> <p>Réponse des services : Ce projet est réalisable. Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, il contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine. L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO... Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p>	

		<p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
8	Christophe Espanel	<p><u>Pépinière urbaine associative et participative « du vert dans la ville » :</u> Nous vous proposons notre projet de création de pépinière urbaine associative et participative. L'idée est d'encourager et d'accompagner les citoyens à renouer avec le jardinage comestible et/ou décoratif (horticole) en produisant des plants de variétés locales adaptées au milieu urbain si possible, de façon vertueuse (sans intrant chimique) et en acquérant des techniques de base tout en créant du lien social dans un quartier. L'association « du vert dans la ville » existe depuis l'automne 2020, est ouverte à tout le monde et a besoin d'un espace pour se développer. Il nous faudrait environ 400-500 m² (20-25 m x 20-25 m par exemple), clôturés avec un point d'eau, pour y installer une serre, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie, faire pousser quelques plants en pleine terre et accueillir des adhérents pour des ateliers, principalement, au cœur des ensembles bâtis pour être visible et inciter les gens à franchir l'entrée, idéalement.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Cette activité peut répondre à la demande croissante des habitants de végétaliser leurs espaces, les jardiniers des jardins partagés et familiaux avec la fourniture en plants issus d'une production locale. Toutefois le budget pour la réalisation d'un tel projet est très conséquent (40000€ à minima) et le besoin d'un terrain adapté, équipé et répondant à la demande de se situer en centre-ville constitue un point de difficulté et sera à étudier avec les services concernés. Le modèle associatif garantissant la pérennité du projet au regard de l'investissement financier conséquent, les coûts d'achats des plants pour les dijonnais, les conditions d'accès au service proposé par l'association sur le long terme seront à préciser dans une convention. Coût estimatif : 40 000 €</p>	
9	Catherine Obriot	<p><u>Favoriser la Nature en ville :</u> 1) Planter, dans le centre-ville historique, le long des grands boulevards, rocade etc...Place de la Libération, Place de la République, rue de la Liberté, rues piétonnes etc... des arbustes et arbres qui favorisent la biodiversité. 2) Installer des nichoirs pour les oiseaux sur les toits des immeubles, dans les parcs etc... 3) Végétaliser le pied des arbres dans les rues avec par exemple des jachères fleuries. 3) Préserver les vieux jardins, les grands arbres qui sont des refuges pour la faune.</p> <p><u>Réponse des services :</u> *** Plantations d'arbres - Déjà prévu Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers : - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un</p>	

		<p>réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs... <p>*** Végétalisation des pieds d'arbres - déjà prévu</p> <p>La ville de Dijon, accompagnée par le Jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le Jardin des Sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues.</p> <p>(https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx)</p> <p>Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain.</p> <p>Pour participer à l'opération, il suffit de demande un "permis de végétaliser".</p> <p>Toutes les infos sur : https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</p> <p>*** Installer des nichoirs</p> <p>Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, il contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine.</p> <p>L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p> <p>Coût : 2000 €</p>	
10	Claude Vielix	<p><u>Dijon hier et demain :</u></p> <p>Exposition sur Dijon en mettant sur un même panneau en recherchant des cartes postales aux archives un lieu hier et ce qu'il est aujourd'hui - comme exemple hôpital central et cité de la gastronomie et du vin. Cette exposition pouvant être mise sur les grilles du jardin Darcy - soit 21 lieux emblématiques de Dijon et ce qu'ils sont aujourd'hui.</p> <p><u>Réponse des services :</u></p> <p>Ce projet est réalisable. Si il est retenu, il conviendra de cibler les lieux et la mise en page, car un projet similaire a déjà été réalisé en 2019 par la direction de la Communication, intitulé « D'hier à Demain, Dijon se redessine ». Ce type de projet sera à mettre en place en</p>	

		transversalité avec la direction de la Communication et les Archives municipales. Coût d'une impression d'exposition environ 500 €
11	Kadhy Diaw	<p><u>Création d'un salon solidaire :</u> Un salon solidaire a pour vocation de donner des soins esthétiques au plus démunis. Le but de cette action est de soutenir des valeurs engagées pour l'innovation sociale, la lutte contre l'exclusion et l'environnement. Le fonctionnement d'un salon solidaire est axé sur l'insertion et l'estime de soi. Le projet étant de soutenir et accompagner des personnes fragilisées de la métropole dijonnaise afin qu'elles puissent bénéficier de soins ordinaires dans un vrai salon et ce, à prix adaptés à leur situation personnelle. Les objectifs d'un salon solidaire ont pour but d'utiliser les soins de beauté et de bien-être comme levier pour soutenir chaque personne dans la réalisation de ses projets. Cette action a également pour but de permettre à chaque personne de pouvoir poser un autre regard sur soi et de retrouver une place dans la société. Le salon solidaire offre également un lieu de socialisation.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet est réalisable. En effet, pour retrouver l'estime de soi, l'intervention d'un professionnel du soins est effectivement valable. Un projet « Soins de soi » avait été travaillé par le service social général du Centre Communal d'Action Social, en 2020, en lien étroit avec l'école de socio esthétisme de Quétigny. Malheureusement, ce projet a été suspendu du fait du contexte sanitaire. Ce salon pourrait être co-construit avec les services sociaux du CCAS. Si ce projet est retenu, il conviendra de s'interroger sur le caractère « évènementiel » ou non, sur la fréquence, sur la question d'un salon itinérant ou sédentaire... Un partenariat pourrait également être envisagé avec le CHS La Chartreuse qui possède un réseau en lien avec cette thématique. Coût : 15 000 €</p>

PROJETS DÉJÀ PRÉVUS	
Inter-quartiers	
Porteur du projet	Projet
Quentin Montastier	<p><u>Lombricomposter de balcon :</u> Permettre aux dijonnais qui le souhaitent de louer/emprunter à longue durée un lombricomposteur de petite taille de manière à ce qu'il puisse être installé sur un balcon. Il faudrait également prévoir un ramassage trimestriel/biennuel du terreau obtenu pour les personnes n'ayant pas de besoin en la matière. La mise à disposition de composteur existe déjà mais n'est pas adaptée aux balcons.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps : - la première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur - la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
Geneviève Riguet	<p><u>Reverdifier la ville :</u> La ville se minéralise et gagnerait beaucoup de fraîcheur l'été à se reverdifier comme la rue Jean-Baptiste BAUDIN mais aussi, de nombreux arbres devraient être plantés dès qu'il y a la place et même au centre-ville.</p>

	<p>Dijon est moins arboré que la moyenne nationale https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon</p> <p>Réponse des services : Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers : - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbissey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain. - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p>
<p>Marie-Thérèse Pichon</p>	<p><u>Création d'un supermarché du troc gratuit, comme le SMICVAL de Veyres en Gironde :</u> Quand je vais à la déchetterie, je suis tellement choquée par tout ce que les gens jettent dans les bennes et qui pourraient resservir à d'autres. Je trouve cette initiative à Veyres, et je la trouve excellente. Un peu le principe des boîtes à livres, mais pour tout. https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/502185131140472</p> <p>Réponse des services : A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve. En parallèle à ce dispositif, la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
<p>Lauranne Cappelaere</p>	<p><u>Instituer le troc dans les déchetteries dijonnaises :</u> A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leurs déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p>Réponse des services : A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAÜS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve. En parallèle à ce dispositif, la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>

La Solidarité/L'environnement :

La solidarité : création/ouverture d'un ou des petit(s) commerce(s) permettant à tous d'acheter des aliments à faibles coûts dont les dates de péremption sont proches. Si possible, racheter ces aliments auprès d'enseignes alimentaires afin de limiter le gaspillage. Le projet a déjà vu le jour dans certains départements de France.

L'environnement : plantation d'arbre, arbuste, de fleurs, etc... Re-végétaliser Dijon et ses alentours !

Réponse des services :

La solidarité : c'est l'un des principes d'approvisionnement des épiceries sociales et des associations caritatives qui délivrent de l'aide alimentaire. S'il est perfectible, le système existe, pivotant autour de la Banque Alimentaire de Bourgogne. Dans le cadre du projet Dijon Alimentation Durable 2030 et à travers un axe de la convention de lutte contre la pauvreté (signée entre Dijon métropole et l'Etat), le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires (notamment en fruits, légumes et légumineuses) est travaillé, pas simplement sur une logique de recherche de dons mais aussi en explorant les possibilités d'achat, ce qui est évoqué dans le projet.

Dans le cadre du plan d'aide 2020-2021, la Ville de Dijon a prévu 250 000 € autour de l'aide alimentaire, somme qui a commencé à être utilisée pour équiper les structures caritatives en espaces de conservation des aliments en froid et froid négatif, permettant là aussi d'aller dans le sens d'un accès des publics en difficulté à une alimentation plus variée.

On est globalement assez proche dans cette proposition du fonctionnement des épiceries sociales, déjà présentes sur Dijon (Episourire et Cœur dijonnais).

L'environnement : si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :

- ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre-ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot

- ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbissey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.

- ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers

La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.

- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.

- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...

PROJETS HORS DISPOSITIF INTERQUARTIER

Porteur du projet	Projet
Chloé Paday	<p><u>Végétalisation des toits :</u> Proposer une vaste campagne de végétalisation des toits dijonnais, en collaboration avec les habitants et les écoles d'urbanisme, de botanique etc...</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet dépasse largement le cadre des budgets participatifs. La végétalisation des toits de bâtiments existants amène de nombreuses contraintes et un coût très élevé : portance du bâtiment, surcharge de la toiture, questions d'étanchéité... Pour que la végétalisation des toitures apporte une contribution significative à la biodiversité urbaine, la lutte contre les îlots de chaleur, une épaisseur de terre importante est nécessaire et dans le cadre de rénovation cela est très souvent infaisable. Pour des nouvelles constructions, lorsque cela est prévu en amont, la végétalisation des toits est une opportunité intéressante. Dans le cadre du nouveau PLUiHD, une bonification est apportée aux projets si la végétalisation de la toiture du bâtiment est prévue. La ville de Dijon a fait le choix d'une végétalisation importante des toits pour la rénovation de la piscine du Carrousel : 5000 m² et 18 espèces végétales locales ont été implantées.</p>
Bassam KURDY	<p><u>Rompre l'isolement de Dijon :</u> Pas d'aéroport à Dijon ni de TGV pour CDG ni à l'aéroport de Lyon.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il n'entre pas dans le champ des compétences municipales.</p>
Lyse MOUTLONGO	<p><u>Auto école solidaire :</u> Mon idée serait d'avoir une auto-école solidaire pour tous les jeunes, les personnes en difficulté financière avec très peu de revenus ou pas du tout, les personnes en situation précaires, bénéficiant d'organisme comme pôle emploi, assistante sociale ou autres... En effet, de nos jours les personnes postulant pour un travail, un contrat ne se trouvant pas dans la région ou situé à plusieurs kilomètres de leur domicile peuvent rencontrer des difficultés si ces personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire. En effet, il n'est pas toujours facile de passer son permis de conduire en raison de son coût élevé.</p> <p><u>Réponse des services :</u> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, à Dijon, il existe une plateforme mobilité du bassin dijonnais qui a vocation à répondre à toutes les problématiques de mobilité des jeunes et des moins jeunes joignable par téléphone au 03 80 43 08 14 ou par mail pm.arrondissementdijon@milobfc.fr Parallèlement, le dispositif Auto-École Acodège est dédié à des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle pour lesquels le parcours de formation en auto-école classique n'apparaît pas adapté. Ce dispositif s'inscrit dans la plateforme Remobilisation Formation Insertion Emploi (RFIE) de l'Acodège.</p>
Nadine Bruchon	<p><u>Créer une promenade le long du Suzon :</u> Je propose de créer une promenade sécurisée le long du Suzon jusqu'au centre-ville. Cette balade existe déjà avec la promenade du Suzon à la Toison d'Or puis le terre-plein central de la rue Général Fauconnet. L'idée serait de créer une promenade complète jusqu'au centre-ville en suivant le cours de la rivière, sur des chemins sécurisés et agrémentés de panneaux (comme c'est le cas sur promenade du Suzon). Une sorte de coulée verte traversant la ville du nord au sud. L'objectif serait de créer un cheminement piéton au-dessus du Suzon canalisé avec un balisage adapté pour valoriser « l'eau ».</p> <p><u>Réponse des services :</u> Le Suzon canalisé, comme son nom l'indique est souterrain et restera invisible aux promeneurs. Il y a 3 branches sous Dijon. Le Suzon passe sous des voiries et sous des immeubles dans Dijon. Il n'est pas possible de parler de coulée verte car ce sont sur des voiries circulées qu'il faudrait créer ce cheminement. Par ailleurs, il semble difficile de valoriser l'eau puisque plus de 6 mois par an, il n'y a pas d'eau dans le Suzon canalisé.</p>

III. VIE DE QUARTIER

1. MJC-Centre social de Montchapet– actualités

Pauline LANSON et Dominique ZUNINO présentent les activités de la MJC-CENTRE SOCIAL.

Dominique ZUNINO met l'accent sur les activités durant la période estivale et plus particulièrement sur les évènements hebdomadaires :

- Tous les mardis de 15h à 18h : des balades (2 niveaux)
- Tous les mercredis soir : des concerts dont le premier aura lieu le 7 juillet (jazz manouche)
- Tous les vendredi soirs : projection de film ou théâtre

Lydie PFANDER-MENY laisse la parole à Marie-Armande FEBVRE, directrice de la bibliothèque de Montchapet. Elle indique que cette bibliothèque est indépendante, mais qu'elle fait partie de l'Union nationale des bibliothèques pour tous, Cette bibliothèque est logée dans des locaux mis à disposition par la ville de Dijon. Elle est subventionnée par la Ville de Dijon.

18 bénévoles se relaient pour assurer l'activité de cette structure (aide au choix de livres, prêt, lecture de contes dans les écoles).

Marie-Armande FEBVRE informe avoir informatisé le fond documentaire de la bibliothèque mais suite à la panne de son hébergeur sur un serveur alsacien, la sauvegarde a été perdue. Aujourd'hui un travail se poursuivra jusqu'en septembre pour rétablir le fond documentaire sur informatique afin de permettre la réservation les livres existants par les adhérents.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Denis HAMEAU présente la démarche en cours portée par la Municipalité pour faire évoluer les commissions de quartier.

1. Évolution de la participation citoyenne – point d'étape

Depuis 2002, les équipes municipales ont développé une démocratie de proximité à Dijon afin de faciliter la participation citoyenne.

En dix-neuf années d'existence, la participation citoyenne, principalement exercée par le biais des instances participatives, a su évoluer et accroître son rayonnement en prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les habitants.

En 2020, la crise sanitaire a rendu impossible la consultation des membres des commissions de quartier quant aux évolutions souhaitées pour ce dispositif. C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a fait le choix de prolonger, d'un an, le mandat des membres des commissions de quartier ayant siégé entre 2017 et 2020 afin de se donner le temps de mener une réflexion sur l'évolution du dispositif de participation citoyenne.

Depuis le mois de mars, la collectivité travaille sur l'évolution de la participation citoyenne avec l'aide de RES PUBLICA, cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif, retenu suite à une consultation lancée par la Ville de Dijon.

La première phase, dédiée au diagnostic, touche à sa fin. Cette phase s'est notamment concrétisée par une quinzaine d'entretiens menés par RES PUBLICA, avec différents acteurs, internes et externes, à la collectivité (membres de commissions de quartiers, directrices et directeurs des maisons de quartiers, élus, responsables de services...).

Suite aux entretiens réalisés, différents constats sont apparus (liste non exhaustive) :

- Les dispositifs participatifs existants sont caractérisés par un « *manque d'adaptation à l'évolution des pratiques, des outils et des attentes de la population* » et la ville de Dijon est décrite « *en fin de cycle dans la façon de percevoir la participation et la démocratie locale* ».
- Les commissions de quartier apparaissent, quant à elles, comme un dispositif présentant des atouts mais aussi des dysfonctionnements portant à la fois sur l'organisation des commissions et sur leurs compétences.
- Concernant leur fonctionnement et leurs prérogatives, deux points sont particulièrement saillants : le dispositif gagnerait d'une part à s'inscrire dans une logique moins descendante vis-à-vis de la municipalité, à impliquer davantage les habitant·es d'autre part.
- Beaucoup rapportent un « *ordre du jour subi* » et un « *déficit de circulation de la parole* » durant les commissions, avec « *trop d'informations municipales transmises* » et « *pas assez de débats et d'échanges* », « *un lieu d'information descendante* ».
- La composition des commissions pose également question, avec « *un manque de diversité générationnelle et sociologique* », des « *renouvellements limités* », ainsi que la « *sur-représentation de certains sous-quartiers* » (généralement plus aisés) au sein des commissions.
- Les commissions de quartier sont caractérisées par un « *aspect assez scolaire* » dans leur animation et la disposition des salles, « *une diminution de l'engagement citoyen* » et « *des problèmes de représentativité* » même si les commissions « *génèrent de la vie et du lien* », permettent « *d'apporter de la politique dans les quartiers* » et de « *rapprocher élu·es et habitant·es* ».

Ces constats montrent que Dijon, après avoir été en avance dans le domaine de la démocratie participative, a aujourd'hui besoin de développer de nouvelles pratiques de participation. Même si cela n'a pas empêché l'équipe municipale et son action de continuer d'être appréciées, la ville de Dijon doit préparer l'avenir pour ajuster la pratique de la démocratie à Dijon et les attentes des Dijonnais. Trois facteurs favorables au changement et à l'amélioration de la pratique de la participation citoyenne émergent des entretiens :

1. Il y a de l'appétence parmi les Dijonnais à s'impliquer dans la vie municipale : en témoignent par exemple les niveaux importants de participation aux consultations numériques organisées via la plateforme participative.
2. Cette appétence à l'implication des citoyens se retrouve au sein des services où la participation est perçue positivement par les directions

3. Le renouvellement de la direction générale et des élu-es après les dernières élections municipales est perçu comme des signaux positifs et permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives qui redonneront à Dijon une place de pionnière dans le domaine de la participation citoyenne, comme au début des années 2000.

La seconde phase qui consiste en l'organisation de 3 séminaires (élus et services) aura pour but d'échanger sur les différents constats et les propositions émanant des entretiens.

Enfin **la troisième et dernière phase permettra de finaliser et de valider la stratégie du plan d'actions** à court et moyen termes comprenant :

1. Les grands axes stratégiques
2. Les actions et les conditions opérationnelles pour renforcer et instaurer plus de participation

Une délibération est prévue à l'automne 2021.

2. Animations de l'été 2021

L'été, c'est le temps de la fête, des sorties et des activités de plein air. Mais l'été, c'est aussi profiter des terrasses, des places animées et des jardins.

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une centaine de partenaires culturels et sportifs s'associent à la ville de Dijon pour vous proposer de nombreux rendez-vous. Ils témoignent de la formidable vitalité culturelle et sportive de la ville avec une programmation diversifiée, pour tous les âges et tous les goûts, en journée ou en soirée. Expositions, concerts, cinéma de plein air, ateliers sportifs ou culinaires, visites historiques ou naturalistes, lectures ou cours de paddle, vous trouverez sans nul doute réponse à vos envies.

Suivez sur ce site www.guide-ete-dijon.fr l'évolution de la programmation proposée par la ville de Dijon et ses partenaires pour vivre une saison estivale tous ensemble !

Denis-HAMEAU et Lydie PFANDER-MENY remercient les personnes présentes et espèrent que la réunion aura permis de répondre aux attentes de chacun.

Coprésident élu

Denis HAMEAU



Coprésident habitant

VINCENZO CIRILLO



Mon quartier, j'y vis, j'agis.